



## **Cyanobactéries :**

### **Les conseils régionaux de l'environnement dans l'action!**

Résumé des réalisations - Septembre 2008

Les Conseils régionaux de l'environnement (CRE) ont le mandat de promouvoir le développement durable et la protection de l'environnement de chacune des régions du Québec. Présents dans toutes les régions (sauf dans le Nord-du-Québec), ils œuvrent dans la plupart des dossiers environnementaux, notamment les questions relatives à la qualité et à la préservation de l'eau.

En juin 2007, les CRE ont reçu le mandat du gouvernement du Québec de préparer et mettre en œuvre des actions pour contrer les algues bleu-vert, ou cyanobactéries. Reflet de la diversité du territoire québécois, des acteurs et des enjeux, les CRE déploient des actions et utilisent des approches variées. Dans tous les cas, ces actions sont en accord avec leur mission et sont basées sur des stratégies d'action concertée, qui favorisent le partage d'expertise avec le milieu.

En effet, les CRE misent sur des mesures de précaution et favorisent une approche proactive en matière de protection de l'intégrité et de la santé des écosystèmes lacustres en fournissant des outils pour renforcer les compétences locales en matière de suivi de la santé des lacs et en accompagnant les acteurs locaux vers des changements de comportement. Dans le cadre du mandat qui leur a été confié, les CRE ont su démontrer leur leadership en mobilisant les acteurs du milieu régional et en sensibilisant les citoyens, les riverains et les décideurs à la problématique des cyanobactéries et aux actions qui peuvent être mises en œuvre pour y faire face.

Ce document présente les projets et réalisations menés au cours des derniers mois par les CRE à la grandeur de la province.

## **CRE Bas-Saint-Laurent (01)**

88, rue Saint-Germain Ouest, bureau 104  
Rimouski (Québec) G5L 4B5  
418 721-5711  
[crebsl@globetrotter.net](mailto:crebsl@globetrotter.net)  
[www.crebsl.com](http://www.crebsl.com)



Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent a constitué un comité régional de lutte contre les cyanobactéries regroupant les quatre organismes de bassins versants de la région (Kamouraska, Fouquette, Rimouski et Matapédia), la Société d'aménagement de la rivière Madawaska et du lac Témiscouata (SARMLT) et la Conférence régionale des élus (CRÉ). Avec leur collaboration, il a organisé trois forums sur les algues bleu-vert à Notre-Dame-du-Lac (Témiscouata), à Sayabec (Matapédia) et à Pointe-au-Père (Rimouski) du 16 au 18 juin 2008 auxquels environ cent personnes ont assisté.

Le CRE élabore présentement un *Plan d'action de lutte et de prévention contre la prolifération des floraisons d'algues bleu-vert*. Il a également colligé des données sur le nombre de lacs en villégiature, le nombre de municipalités qui détiennent un service de vidange et d'inspection des fosses septiques et diverses données sur cent quarante sous-bassins versants de la région (largeur des bandes riveraines, nombre d'habitants et utilisation des sols) afin d'établir un indice de susceptibilité aux floraisons de cyanobactéries.

Enfin, il a appuyé le projet de restauration déposé par l'Association de protection de l'environnement du lac à l'Anguille (MRC de Rimouski) concernant la lutte contre les cyanobactéries et il poursuit ses travaux au sein de la Commission régionale sur la gestion de l'eau, une commission de la CRÉ, et sur l'élaboration d'un projet d'entente spécifique sur l'eau.

### **CRE Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)**

540, Sacré-Cœur Ouest, suite 7, Plaza II  
Alma (Québec) G8B 1M2  
418 662-9347  
[credd@creddsaglac.com](mailto:credd@creddsaglac.com)  
[www.creddsaglac.com](http://www.creddsaglac.com)



Après avoir réalisé, en collaboration avec les organismes de bassins versants régionaux, un forum régional sur la problématique liée à la prolifération des algues bleu-vert en septembre 2007, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CREDD) coordonne maintenant, depuis février 2008, un groupe de travail régional sur cette même problématique. Le mandat du groupe est d'élaborer un *Plan régional de prévention contre la prolifération des algues bleu-vert*. Les partenaires financiers de la démarche sont les quatre MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Ville Saguenay, la Conférence régionale des élus (CRÉ) et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) .

Tous les principaux secteurs d'intervention sont représentés au sein du groupe : riverains, organismes de bassins versants, agriculture, industries, municipalités, ministères, organisations environnementales, etc. La version préliminaire du plan a été déposée au groupe le 18 juillet dernier. Celle-ci s'appuie sur trois principes opérationnels, seize actions et plus de cinquante-quatre interventions jugées prioritaires. Des responsables et des partenaires du milieu ont été identifiés afin de voir à la mise en œuvre des interventions prioritaires. Il s'agit de la prochaine étape à laquelle les acteurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont conviés.

### **CRE - Capitale nationale (03)**

870, rue Salaberry, bureau 312  
Québec (Québec) G1R 2T9  
418 524-7113  
[info@cre-capitale.org](mailto:info@cre-capitale.org)  
[www.cre-capitale.org](http://www.cre-capitale.org)



Avec pour objectif de mener une action régionale structurée et d'amorcer dès maintenant des efforts d'éducation et de sensibilisation pour lutter contre la prolifération des cyanobactéries, le Conseil régional de l'environnement de la Capitale nationale et les organismes de bassins versants prioritaires de la région (rivières

Sainte-Anne, Jacques-Cartier, Saint-Charles, Motmorency et Beauport ainsi que l'Association pour la protection de l'environnement du Lac Saint-Charles), ont organisé le 12 avril 2008 un forum régional sur cette thématique. Ce forum, auquel plus de quatre-vingt personnes ont participé, a été l'occasion pour tous les acteurs concernés (associations de propriétaires, associations pour la protection de l'environnement, professionnels, élus, etc.) de discuter et de partager leurs expériences et leur réalité sur le terrain.

### **CRE Mauricie (04)**

580, rue Barkoff, suite 203  
Trois-Rivières (Québec) G8T 9T7  
819 694-1748  
[info@cre-mauricie.com](mailto:info@cre-mauricie.com)  
[www.cre-mauricie.com](http://www.cre-mauricie.com)



Le Conseil régional de l'environnement de la Mauricie, en collaboration avec les organismes de bassins versants de son territoire, la direction régionale du MDDEP et de l'Agence de la santé et des services sociaux, a tenue, à l'automne 2007, une rencontre d'information dans les municipalités de Lac-aux-Sables, La Tuque, Shawinigan et Louiseville.

La CRÉ et le Regroupement des associations de lacs de Saint-Mathieu-du-Parc se sont joints aux collaborateurs nommés ci-dessus pour organiser, au printemps 2008, un forum régional sur les algues bleu-vert. Plus de cent cinquante personnes ont participé à ce forum.

### **CRE Estrie (05)**

165, rue Moore, bureau 300  
Sherbrooke (Québec) J1H 1B8  
819 821-4357  
[cree@environnementestrie.ca](mailto:cree@environnementestrie.ca)  
[www.environnementestrie.ca](http://www.environnementestrie.ca)



Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) et ses partenaires ont organisé le premier forum régional sur les cyanobactéries en mai 2008 (les conférences se trouvent sur le site Internet du CRE). De plus, un groupe d'étudiants du Centre universitaire de formation en environnement (CUFE) de l'Université de

Sherbrooke ont, à la demande du CRE, rédigé un *Guide des solutions et actions au problème des algues bleu-vert dans les plans d'eau au Québec.*

### **CRE Outaouais (07)**

115, boulevard Sacré-Cœur, bureau 204  
Gatineau (Québec) J8X 1C5  
819 772-4925  
[info@creddo.ca](mailto:info@creddo.ca)  
[www.creddo.ca](http://www.creddo.ca)



En plus de donner des formations auprès d'associations de lacs et de répondre aux demandes d'information des citoyens, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO) a participé à la rédaction d'un document « Bleu Outaouais. La protection des lacs et des cours d'eau, une nécessité pour lutter contre la prolifération des algues bleu-vert! » en partenariat avec la CRÉ. Cette « trousse sur les lacs » est issue d'une entente de collaboration avec le Conseil régional de l'environnement des Laurentides. Elle est en ligne au <http://www.creo.qc.ca> et sera distribuée à compter du 8 septembre 2008 aux groupes et municipalités de la région. Elle est de plus disponible en anglais.

Le CREDDO soutient également le travail de l'organisme de bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI) dans ses formations auprès des municipalités.

### **CRE Abitibi-Témiscamingue (08)**

26, Monseigneur Rhéaume Est, bureau 101  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 3J5  
819 762-5770  
[info@creat08.ca](mailto:info@creat08.ca)  
[www.creat08.ca](http://www.creat08.ca)



Grâce au soutien financier du MDDEP, de la CRÉ et de la Direction régionale du ministère des Affaires municipales et des Régions, le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) a tenu en avril le forum régional sur les lacs, lequel a réuni une centaine de personnes. Par l'organisation de ce forum, le CREAT souhaitait sensibiliser la population à l'importance de protéger les lacs, promouvoir une gestion participative des lacs, fournir des outils concrets aux

municipalités et aux associations de riverains pour protéger les lacs et stimuler la création d'une Table de concertation régionale sur les lacs.

Le CREAT a également offert une formation aux inspecteurs municipaux sur la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* du MDDEP dans le cadre du le projet de revitalisation des berges de la MRC de Témiscamingue.

De plus, au cours de l'été 2008, un service gratuit d'évaluation des rives a été offert aux villégiateurs et aux agriculteurs, une étude sur la description du sous-bassin versant de la rivière Dagenais a été réalisée pour le CREAT par le Centre technologique des résidus industriels (CTRI), et quatre conférences ont été présentées sur la protection des lacs et la gestion de l'eau.

#### **CRE Côte-Nord (09)**

498, avenue Brochu  
Sept-Îles (Québec) G4R 2W8  
418 962-6362  
[info@crecn.org](mailto:info@crecn.org)  
[www.crecn.org](http://www.crecn.org)



Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord a produit un *Guide des bonnes pratiques du villégiateur* portant sur la qualité de l'eau dans les plans et cours d'eau et dont une partie traite des cyanobactéries. Depuis janvier, ce guide est présenté aux villégiateurs et associations de lacs. Il est disponible dans les MRC et ministères concernés, et remis aux nouveaux détenteurs de baux. Déjà, près de 5000 copies ont été écoulées et le guide devrait aller en réimpression à la demande des ministères qui l'utilisent (MDDEP et MRNF) auprès de leur clientèle.

Le CRE Côte-Nord, avec les deux organismes de bassins versants de la région, a organisé un forum itinérant sur la santé des lacs portant sur la problématique des cyanobactéries, lequel s'est déplacé dans les villes des Escoumins, de Baie-Comeau et de Sept-Îles, en mai 2008. Le forum a permis de rejoindre environ soixante-quinze personnes issues du milieu municipal et des associations de riverains.

De plus, grâce à une activité carbone-compensé organisée par Réseau-Environnement, le CRE a fourni à des riverains des plants d'arbres pour revégétaliser leurs berges. En tout, près de deux cents arbres ont été plantés.

### **CRE Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)**

106A, rue Port-Royal, suite 103  
Bonaventure (Québec) G0C 1E0  
418 534-4498

[cregim@globetrotter.net](mailto:cregim@globetrotter.net)

[www.cregim.org](http://www.cregim.org)



Pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine, l'industrie touristique est d'une importance majeure. Les lacs et rivières de la région figurent parmi les attraits importants de l'offre touristique et leur qualité exceptionnelle démarque la région du portrait québécois.

De ce fait, les emplacements de villégiature longeant les lacs et les cours d'eau sont de plus en plus convoités, autant par la population locale qu'étrangère, ce qui accentue l'activité humaine près des plans d'eau. Bien que la région ne soit pas encore atteinte par un « bloom » d'algues bleu-vert, il n'en demeure pas moins important de sensibiliser et d'informer les gens quant à l'impact de leurs comportements sur la qualité de l'eau.

Le Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) a embauché un chargé de projet pour une période de douze semaines. Celui-ci s'est vu confier le mandat d'organiser, conjointement avec le Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure, un forum régional sur les cyanobactéries.

Pour stimuler la participation de la population en général, le CREGÎM a opté pour une thématique portant sur les bandes riveraines. Le slogan *La qualité des rivières, j'en fais mon affaire !* a été retenu au plan de communication pour la promotion du forum sur les bandes riveraines.

Sous la présidence d'honneur de madame Nathalie Normandeau, le forum a attiré soixante-seize personnes de différents milieux. Pour une région comme la Gaspésie

où le territoire est immense et peu peuplé, l'événement doit être considéré comme une belle réussite. La gratuité de l'activité a été appréciée.

### **CRE Chaudière-Appalaches (12)**

22, rue Sainte-Hélène  
Breakeyville (Québec) G0S 1E2  
418 832-2722  
[creca@creca.qc.ca](mailto:creca@creca.qc.ca)  
[www.creca.qc.ca](http://www.creca.qc.ca)



Le Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA) est impliqué dans le développement d'un modèle d'intervention pour le Grand lac Saint-François. Ce modèle doit fournir l'encadrement nécessaire visant à contraindre et à prévenir certaines problématiques liées à la qualité de l'eau, notamment les cyanobactéries. Le projet s'échelonne sur trois ans et représente les efforts de concertation du milieu – la CRÉ, les cinq municipalités riveraines, la Caisse Desjardins du lac Aylmer, l'association des riverains, le Parc National de Frontenac – et se base sur le soutien technique du CRECA et du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François. Ce projet est axé sur le transfert d'expertise du modèle de plan directeur du lac Dion, modèle qui est déjà exportable au niveau de la région.

La réalisation du forum sur les cyanobactéries fut également un réel succès. Organisé conjointement par le CRECA avec les sept organismes de bassins versants de la région, ce forum a eu comme clientèle cible les associations de riverains. Les organismes organisateurs ont décidé de répéter cette expérience en 2009, avec le thème plus général de la gestion de l'eau dans la région.

### **CRE Lanaudière (14)**

365, rue Saint-Louis, C.P. 658  
Joliette (Québec) J6E 7N3  
450 756-0186  
[crel@crelanaudiere.ca](mailto:crel@crelanaudiere.ca)  
[www.crelanaudiere.ca](http://www.crelanaudiere.ca)



Le Conseil régional de l'environnement de Lanaudière a travaillé à la concertation des acteurs de l'eau. Il a informé ses membres (MRC, municipalités, associations de lacs,

organismes de bassin versant...) sur la problématique des cyanobactéries et sur la prévention de l'eutrophisation des lacs. Depuis un an, le CRE a conçu, mis en ligne et mis à jour une page web d'information sur les cyanobactéries.

De plus, conjointement avec les organismes de bassins versants de la région, le CRE a organisé en mai dernier un forum d'échange sur les algues bleu-vert sous le thème *Ensemble pour des lacs en santé*, qui a réuni une centaine de personnes.

### **CRE Laurentides (15)**

298, rue Labelle, bureau 100  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1  
450 565-2987  
[info@crelaurentides.org](mailto:info@crelaurentides.org)  
[www.crelaurentides.org](http://www.crelaurentides.org)



Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides coordonne, depuis 2004, un projet régional qui vise à susciter des changements de comportement significatifs chez les usagers. Bleu Laurentides, issu de la Table de concertation sur les lacs des Laurentides, a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres. Les différents outils élaborés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs. Les principaux partenaires financiers de Bleu Laurentides sont le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD), le MDDEP, la CRÉ, et les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, des Pays-d'en-Haut, de la Rivière du Nord et d'Argenteuil.

À l'été 2008, le soutien technique de Bleu Laurentides a permis de sensibiliser, d'informer et d'éduquer de nombreux citoyens sur l'importance de préserver la santé des lacs et des rivières de la région des Laurentides. Dix municipalités ont bénéficié du soutien technique d'un agent de liaison du CRE Laurentides. Deux agents de sensibilisation ont pour leur part couvert l'ensemble du bassin versant de la rivière du Lièvre qui chevauche les Laurentides et l'Outaouais. Ces derniers ont visité les riverains de plus d'une soixantaine de lacs. De plus, ils ont appliqué divers protocoles de la Trousse des lacs sur près de vingt lacs. Enfin, leur travail a conduit à la création

de cinq associations de lacs. Les bilans de la mi-août permettent déjà d'estimer que plus de trois mille personnes ont été rejointes par les agents, de près ou de loin.

La 2<sup>e</sup> édition de la Trousse des lacs contient sept nouvelles fiches théoriques, ainsi que deux nouveaux protocoles : *Fabrication d'un aquascope* et *Protocole de suivi visuel d'une fleur d'eau d'algues bleu-vert* ainsi qu'un document d'accompagnement au protocole de caractérisation de la bande riveraine. Le CRE a travaillé au transfert d'expertise et à l'adaptation d'outils pour la région de l'Outaouais, *Bleu Outaouais*.

Au début de l'été, le 2<sup>e</sup> Forum national sur les lacs a accueilli plus de trois cent cinquante personnes. La production des Actes du Forum national sur les lacs est actuellement en cours. Le Chalet des Sciences au Lac Mercier qui s'est tenu à Mont-Tremblant le 7 juin a quant à lui accueilli une centaine de personnes.

Le CRE a tenu quatre journées de formation en renaturalisation de berges en collaboration avec les trois organismes de bassins versants de la région (une journée pour les inspecteurs et responsables en environnement des municipalités des Laurentides et trois journées pour les associations de lacs). Il a produit et distribué 20 000 capsules plastifiées sur le thème de la santé des lacs, traduit en anglais et monté dix capsules d'information sur la santé des lacs, produit et distribué 10 000 dépliants *Bande riveraine au travail* et *Shoreline at work*. Enfin, le CRE collabore avec la MRC des Laurentides et trois municipalités sur un projet pilote de la gestion des eaux de ruissellement des fossés de chemins publics.

### **CRE Montérégie (16)**

303, rue Duvernay  
Beloeil (Québec) J3G 5S8  
450 446-0662  
[info@crem.qc.ca](mailto:info@crem.qc.ca)  
[www.crem.qc.ca](http://www.crem.qc.ca)



Le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie a entrepris en collaboration avec les quatre organismes de bassins versants et les cinq comités de zones d'intervention prioritaire (ZIP) de la Montérégie la mise en œuvre du plan de lutte contre les cyanobactéries.

Dans cette optique, le CRE a procédé à la réalisation d'un inventaire le plus exhaustif possible de tout ce qui a été produit sur les cyanobactéries et il a dressé une liste de références avec liens. Le CRE a également conçu une fiche signalétique dont le contenu est à la fois scientifique, technique et juridique. Les deux documents sont accessibles sur le site Internet du CRE.

Le 10 avril 2008, un forum sur les algues bleu-vert a été organisé. Son orientation était basée sur des solutions concrètes visant essentiellement à sensibiliser les agriculteurs, les riverains, les élus et les cadres régionaux et municipaux mais aussi le grand public quant à leur responsabilité en la matière.

### **CRE Centre-du-Québec (17)**

255, rue Brock, bureau 409  
Drummondville (Québec) J2C 1M5  
819 475-1048  
[info@crecq.qc.ca](mailto:info@crecq.qc.ca)  
[www.crecq.qc.ca](http://www.crecq.qc.ca)



Au Centre-du-Québec, le partenariat se poursuit entre le Conseil régional de l'environnement et les deux organismes de bassins versants (GROBEC et COPERNIC) et une demande est sur la table à la CRÉ. L'objectif du plan d'action régional 2008-2009 est d'amener les associations riveraines, les citoyens et les autres intervenants du milieu à travailler ensemble afin de limiter la prolifération des cyanobactéries dans les lacs de la région.

Un chargé de projet animera prochainement des rencontres avec des membres du comité exécutif de chaque lac touché par les cyanobactéries afin de connaître leurs besoins réels et les objectifs de travail présents et futurs. Des activités de sensibilisation et/ou des activités relatives à la bande riveraine seront aussi organisées.